

# La Vaccination chez le Chien

## Pourquoi vacciner ?

La vaccination est le meilleur moyen de protéger votre animal contre certaines maladies infectieuses virales et/ou bactériennes.

Une fois immunisé, il sera plus préparé à lutter et se débarrasser de ces maladies.

## A quel âge faut-il vacciner ?

Le jeune est plus sensible aux maladies que l'adulte. Il n'en demeure pas moins que les adultes peuvent aussi être atteints. Après la naissance, les Anticorps maternels protègent le jeune animal pendant 2 à 3 mois. Entre 3 mois et un an, ils construisent leur propre système de défense. Il faut donc les vacciner le plus tôt possible pendant cette période.

Certains vaccins ne pourront toutefois être administrés qu'à partir d'un certain âge (par exemple 6 mois pour la vaccination contre la piroplasmose)

## Quelles sont les maladies contres lesquelles vacciner ?

**1 - La Maladie de Carré (C) :** Maladie très contagieuse provoquant essentiellement des troubles respiratoires et digestifs, mais également oculaires, cutanés ou nerveux.

**2 - L'Hépatite de Rubarth (H) :** Maladie responsable d'une gastro-entérite très grave accompagnée d'une forte fièvre. Une atteinte oculaire est également possible.

**3 - La Leptospirose (L) :** Maladie provoquant une gastro-entérite hémorragique et une insuffisance rénale (transmise par l'urine des rats... dans les zones marécageuses).

**4 - La Parvovirose (P) :** Maladie très contagieuse responsable d'une gastro-entérite hémorragique très grave.

Ces quatre maladies sont toujours d'actualité et souvent mortelles.

**5 - La Rage (R) :** Il s'agit d'une maladie mortelle transmissible à l'homme qui fait donc l'objet d'une surveillance sanitaire très stricte. Pour en permettre l'éradication, il est nécessaire de poursuivre la vaccination tant que cette maladie n'aura pas disparue de tous les pays.

**6 - La Toux de Chenil :** Il s'agit d'une maladie qui sévit surtout dans les effectifs de chiens et qui se traduit par une forte toux. Il faut donc vacciner tous les animaux en élevage, chenils, pensions ...

**7 - La Piroplasmose :** Il s'agit d'une maladie parasitaire transmise par les tiques, très fréquente et souvent mortelle. Elle se traduit par un abattement intense, de la fièvre, des muqueuses pâles et des urines foncées.

**8 - La maladie de Lyme :** Maladie transmise par les tiques.

**9 - La Leishmaniose :** Maladie transmise par les phlébotomes, mortelle, c'est une zoonose, cf document leishmaniose.

## Comment vacciner ?

### **1 - Primo vaccination :**

Pour la maladie de Carré, l'Hépatite de Rubarth, la Leptospirose, la Parvovirose (CHLP) et la Toux de chenil : 2 injections à un mois d'intervalle dès 2-3 mois.

Pour la Rage : 1 injection à partir de 3 mois puis tous les ans.

Pour la Piroplasmose : 2 injections à un mois d'intervalle à partir de 6 mois puis une fois par an ou deux fois par an.

### **2 - Rappels :**

Annuels pour toutes ces maladies (sauf pour un des vaccins contre la piroplasmose rappel semestriel).

## Peut-il y avoir des raisons de ne pas vacciner ?

Dans la majorité des cas, l'injection vaccinale est très bien tolérée et n'entraîne aucun problème. Seuls une fatigue passagère ou l'apparition d'une réaction locale sans gravité et transitoire peuvent être parfois (et rarement) observés.

Les seuls cas où la vaccination doit être évitée ou pratiquée avec précaution sont les suivants :

- Maladie aiguë : Il ne faut pas vacciner un animal malade ou qui présente de la fièvre.

L'examen de l'animal est donc indispensable avant toute vaccination.

- Réaction allergique grave à une vaccination antérieure.